

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MOSELLE

association

1, rue de la passotte 57070 METZ

inscrite au registre des associations du Tribunal Judiciaire de Metz
sous les références volume 6 folio n°35

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 juin 2023

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA MOSELLE**

Association

1, rue de la passotte 57070 METZ

inscrite au registre des associations du Tribunal Judiciaire de Metz
sous les références volume 6 folio n°35

**EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH
Marie-Josèphe BOUCQ
Cyril MICHEL

EXPERTS COMPTABLES

Audrey SALAUN
Elodie PROVENZI

SIÈGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29 bis, bld de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES

57070 METZ
Bât. CESCO
4, rue Marconi

Tél. 03 87 20 41 72

54320 MAXEVILLE
19 bis, rue de la Meuse

Tél. : 03 83 97 83 10

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03 25 56 33 19

55200 COMMERCY
1 bis, rue de Lisle

Tél. 03 29 91 04 50
Fax : 03 29 91 32 79

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'assemblée générale de l'Association FEDERATION DEPARTEMENTALE DES
CHASSEURS DE LA MOSELLE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale,
nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION
DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MOSELLE, relatifs à l'exercice clos
le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes
comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat
des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du
patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables
en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et
appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la
partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes
annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction et à la gouvernance d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et à la gouvernance d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bar-Le-Duc, le 28 mars 2024

Pour la S.A. FIDUREX
Le Président du Conseil d'Administration
Et Directeur Général



François PETITJEAN
Commissaire aux comptes

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MOSELLE

Association
1, rue de la passotte
57070 METZ

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bar-Le-Duc, le 28 mars 2024

Pour la S.A. FIDUREX
Le Président du Conseil d'Administration
Et Directeur Général



François PETITJEAN
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	53 410	53 410		
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 030 859	292 484	738 376	762 732
Constructions	2 200 383	1 333 373	867 010	933 906
Installations techniques, matériels et outillages industriels	145 788	104 679	41 109	23 095
Autres immobilisations corporelles	286 005	201 380	84 625	81 489
Immobilisations financières				
Participations		20 000	-20 000	
Créances rattachées aux participations	208 607		208 607	265 564
Autres titres immobilisés	59 081		59 081	59 081
Autres immobilisations financières	200		200	200
Total I	3 984 334	2 005 325	1 979 009	2 126 068
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	13 828		13 828	15 201
Autres créances	198 886		198 886	6 700
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	489 042	8 340	480 702	379 132
Disponibilités	959 923		959 923	846 117
Charges constatés d'avance	58 768		58 768	78 687
Total II	1 720 446	8 340	1 712 106	1 325 836
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 704 780	2 013 665	3 691 114	3 451 904

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :



Bilan passif

	au 30/06/2023	au 30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>	2 644 257	2 526 999
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	215 392	117 258
Situation nette (sous-total)	2 859 649	2 644 257
Subventions d'investissement	13 325	15 846
Total I	2 872 974	2 660 103
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour charges	156 130	143 127
Total III	156 130	143 127
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	236 787	255 199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 066	54 542
Dettes fiscales et sociales	102 724	97 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 000
Autres dettes	27 254	34 662
Produits constatés d'avance	196 180	196 872
Total IV	662 010	648 673
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 691 114	3 451 904
(1) Dont à plus d'un an (a)	221 291	
Dont à moins d'un an (a)	440 720	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	15 297	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	790 702	728 479
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de biens</i>	23 262	34 249
<i>Ventes de prestations de services</i>	374 703	419 252
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	468 665	217 113
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	4 748	6 345
Autres produits	10 133	5 017
Total I	1 672 212	1 410 455
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	223 052	98 644
Autres achats et charges externes	557 682	578 113
Aides financières	30 987	32 721
Impôts, taxes et versements assimilés	30 949	20 828
Salaires et traitements	315 414	287 368
Charges sociales	143 399	134 803
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	139 165	131 800
Dotations aux provisions	13 003	16 711
Autres charges	3 198	1 923
Total II	1 456 849	1 302 913
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	215 363	107 543
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	12 412	15 107
Total III	12 412	15 107
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	3 208	3 487
Total IV	3 208	3 487
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	9 204	11 620



Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	224 567	119 163
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	6 101	4 591
Sur opérations en capital	4 500	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 521	552
Total V	13 122	5 143
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 297	6 387
Total VI	2 297	6 387
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	10 825	-1 244
Impôts sur les bénéfices (VIII)		661
Total des produits (I+III+V)	1 697 746	1 430 706
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 462 355	1 313 448
EXCEDENT OU DEFICIT	235 392	117 258



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : FED DEPART.CHASSEURS DE MOSELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 3 691 114 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 235 392 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/12/2023 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

gestion de la chasse sur le département de la moselle

représentation de l'ensemble des chasseurs de moselle auprès des différentes autorités et intervenants dans le domaine cynégétique

formation des chasseurs en vue de l'obtention du permis de chasser

encaissement des différentes contributions et reversement de la quote part auprès des organismes fédéraux et fiscaux

élaboration du cadre de la chasse (schéma cynégétique) en collaboration avec l'ensemble des organismes associatifs et administratifs liés à la préservation de l'équilibre faune flore.

gestion de projets dans le cadre de l'éco-contribution

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 410			53 410
Immobilisations incorporelles	53 410			53 410
- Terrains	1 030 859			1 030 859
- Constructions sur sol propre	1 905 467			1 905 467
- Constructions sur sol d'autrui	24 219			24 219
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	267 043	3 654		270 697
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 535	27 253		145 788
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	96 441	19 621	7 944	108 118
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 810	18 534	63 458	177 887
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 665 375	69 063	71 402	3 663 035
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	265 564			208 607
- Autres titres immobilisés	59 081			59 081
- Prêts et autres immobilisations financières	200			200
Immobilisations financières	324 845			267 889
ACTIF IMMOBILISE	4 043 629	69 063	71 402	3 984 334



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		69 063		69 063
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		69 063		69 063
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		71 402		71 402
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		71 402		71 402



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL CHASSE & TERRITOIRE DE L'EST 57070 METZ	20 000	89 542	100,00	-1 902
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL CHASSEURS DE L'EST 57070 METZ	12 000	253 767	26,67	-35 744

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	20 000	20 000	208 607		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	18 953	18 953			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 410			53 410
Immobilisations incorporelles	53 410			53 410
- Terrains	268 128	24 356		292 484
- Constructions sur sol propre	1 043 435	45 646		1 097 587
- Constructions sur sol d'autrui	24 219			24 219
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	195 168	16 399		211 567
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 439	9 240		104 679
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	62 833	12 653	7 944	67 541
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	174 930	22 367	63 458	133 839
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 864 152	130 660	71 402	1 931 916
ACTIF IMMOBILISE	1 917 562	130 660	71 402	1 985 325



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 480 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	208 607		208 607
Prêts			
Autres	200		200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 828	13 828	
Autres	198 886	198 886	
Charges constatées d'avance	58 768	58 768	
Total	480 288	271 481	208 807
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUES PROD. A RECEVOIR	2 013
Total	2 013



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				20 000
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	8 340			8 340
Total	8 340			28 340
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de re	2 526 999		117 258		2 644 257
Fonds propres avec droit de re					
Ecarts de réévaluation					
Réserves		117 258		117 258	
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	117 258	-117 258	215 392		215 392
Situation nette	2 644 257		332 650	117 258	2 859 649
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	15 846			2 521	13 325
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	2 660 103		332 650	119 779	2 872 974



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	143 127				156 130
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	143 127				156 130
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		13 003			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 662 010 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	15 297	15 297		
- à plus de 1 an à l'origine	221 491	200		221 291
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 066	99 066		
Dettes fiscales et sociales	102 724	102 724		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	27 254	27 254		
Produits constatés d'avance	196 180	196 180		
Total	662 010	440 720		221 291
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	18 943			
(**) Dont envers les associés				

Afin de répondre plus rapidement aux demandes de remboursement des dégâts auprès des agriculteurs, le FONDS a souscrit un prêt de trésorerie à hauteur 1.000.000 d'euros remboursable sur 12 mois, celui-ci était totalement remboursé au 30.06.2022.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS NON PARVENUS	38 549
INTERETS COURUS / EMPRUNT	200
BANQUES INTERETS COURUS	14
CONGES PAYES	30 710
CHARGES SOCIALES/C.PAYES	18 474
ETAT AUTRE CHARGE A PAYER	10 297
AUTRES CHARGES A PAYER	16 243
Total	114 487



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	58 768		
Total	58 768		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
BRACELETS DE MARQUAGE	196 180		
Total	196 180		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation						468 665
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem						2 521
						471 187



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>nantissement du compte titres financiers</i>	300 000
Autres engagements donnés	300 000
Total	300 000

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 156 130 euros



Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

